



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 06 / 02 / 2026 à 02:18

Date de publication : lundi 20 juin 2022 à 05:51

Type : Dissolution anticipée

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Suivant délibération du 20/06/2022, l'assemblée générale de la société dénommée LUOBOSS, Société à responsabilité limitée au capital de 150.480 euros, Siège social : 5 Chemin de Thil 01700 SAINT MAURICE DE BEYNOST, 488 777 616 RCS BOURG EN BRESSE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/06/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de commerce ; a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice SOBOUL demeurant 260 rue de l'Eglise 01390 TRAMOYES; a fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance doit être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés ; a mis fin aux fonctions du gérant à compter du même jour. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG EN BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/776b4ed5-189d-14d3-1e49-58f48e0163d1>